



ABBAYE DE ST-MAURICE

FONDÉE EN 515

Saint-Maurice, le 2 septembre 2025

Communiqué de presse

L'Abbaye de Saint-Maurice avance dans son plan d'action et se prépare à l'élection de son nouvel Abbé

À la suite de la conférence de presse du 20 juin, l'Abbaye de Saint-Maurice poursuit sa démarche de vérité et de réforme. Alors que l'élection du futur Abbé se tiendra à la mi-septembre, plusieurs mesures annoncées dans le plan d'action sont déjà mises en œuvre, dont la formation obligatoire des chanoines et la constitution progressive de la Commission de conseil en gouvernance.

Depuis la remise publique du rapport indépendant le 20 juin dernier, l'Abbaye de Saint-Maurice déploie les premières étapes concrètes du plan d'action annoncé. Ces avancées concernent à la fois le fonctionnement interne de la communauté (ad intra) et sa responsabilité vis-à-vis des victimes et de la société (ad extra).

Élection du nouvel Abbé à la mi-septembre

L'élection du futur Abbé de Saint-Maurice aura lieu à la mi-septembre, selon les procédures propres à la communauté et confirmées par le droit canonique. Cette élection devra ensuite être validée par le Saint-Siège et le nom du nouvel Abbé ne pourra être dévoilé qu'une fois la décision du Pape prise. Ce délai peut prendre un certain temps sur lequel nous n'avons pas de maîtrise.

La communauté est accompagnée dans ce processus par un modérateur en la personne de Mgr Hugues Paulze d'Ivoy, Abbé primat de la Confédération des Chanoines réguliers.

Temps communautaire de discernement

Une rencontre communautaire a eu lieu ce mercredi 27 août, afin de favoriser un discernement collectif sur le profil de l'Abbé que les chanoines souhaitent élire et pour renforcer le lien fraternel entre les chanoines, selon les recommandations émises par le rapport du groupe de travail. « Cette rencontre nous a permis d'évoquer avec confiance, transparence et respect quels étaient les attentes des uns et des autres. Nous tâchons progressivement de changer de culture en favorisant l'émergence de ce genre d'espaces où la parole est libérée et franche » commente le chanoine Simone Previte, Prieur et Vicaire capitulaire.

Formations prévues dès octobre

Dès octobre, un chanoine suivra le Diplôme universitaire « Abus et bientraitance : écouter, accompagner, prévenir », proposé en partenariat entre l'Institut Catholique de Paris (ICP) et le CCRFE (Centre Catholique Romand des Formations en Église). Tous les chanoines suivront également une formation obligatoire animée par l'association ESPAS, spécialisée dans la prévention des abus et l'accompagnement des victimes.

Constitution de la Commission de conseil en gouvernance (CCG)

La constitution de la Commission de conseil en gouvernance (CCG), organe mixte de laïcs et religieux chargé de superviser la mise en œuvre du plan d'action, progresse. Plusieurs personnes ont déjà donné leur accord de principe pour intégrer la CCG et la présidence a été confiée à Mme Mari Carmen Avila, membre de la Fédération Regnum Christi et déjà représentante de l'évêque de LGF pour la prévention. La composition définitive sera établie à l'automne.

Travail communautaire au sein de l'Abbaye (ad intra)

À l'interne, la communauté poursuit un chemin de reconstruction, dans un esprit de fraternité, d'écoute mutuelle et de bienveillance. Des démarches concrètes sont en cours pour prendre soin des liens communautaires et soutenir les personnes touchées par cette crise.

Responsabilité envers les victimes et la société (ad extra)

Aucun nouveau signalement impliquant des chanoines encore en activité n'est parvenu au groupe de travail indépendant depuis la parution du rapport.

L'Abbaye demeure toutefois pleinement à l'écoute de toute personne, victime ou témoin, qui ressentirait le besoin de parler, même de longues années après les faits. Elle encourage toute démarche de témoignage, en toute confidentialité, et rappelle que le Groupe SAPEC (contact@groupe-sapec.ch; 079 918 16 69) et la CECAR (info@cecar.ch; 077 409 42 62) restent des ressources indépendantes, bienveillantes et disponibles pour accompagner celles et ceux qui en expriment le besoin.

Ce devoir d'écoute est au cœur de l'engagement de l'Abbaye pour la vérité, la réparation et la transformation.

Portée par l'espérance, notre communauté avance avec confiance sur ce chemin de remise en question, de vérité et de fraternité. Chaque étape franchie est un pas de plus vers la guérison et la responsabilité partagée. « Nous avançons pas à pas, dans la transparence et avec détermination. Notre communauté est engagée dans un chemin exigeant, mais nécessaire. Il ne s'agit pas seulement de réparer, mais aussi de transformer la culture qui détermine notre mode d'être en communauté et d'être dans l'Église et le monde. », souligne encore le chanoine Simone Previte.

